



A qui s'adresse cette formation ?

A tout praticien qui pratique l'échographie abdominale régulièrement et qui souhaite améliorer son expertise par une meilleure connaissance des images anormales des « petits » organes.



Prérequis :

Connaître son anatomie topographique abdominale ;
Savoir chercher, trouver et décrire les principaux organes de la cavité abdominale.



Durée de la formation :

1 journée (08 heures)



04 H de théorie



04 H de démonstrations et travaux dirigés



Objectifs pédagogiques

- Identifier les images pathologiques des « petits » organes de la cavité abdominale : **surrénales, pancréas, nœuds lymphatiques**
- Établir un diagnostic différentiel lésionnel des images anormales échographiques
- Réaliser un bilan d'extension échographique d'une lésion abdominale.



Coût de la formation :

850 € HT



Conférencier :



Pr Geraldine BOLEN

DVM, MSc, PhD, Dipl ECVDI, Chargée de Cours
Service d'Imagerie Médicale

Déroulé de la formation

09h00-09h15: Protocole échographique rappels

09h15-10h00: Aspect normal et anormal des surrénales

10h00-11h00: TP d'échographie abdominale

11h00-12h00: Aspect normal et anormal du pancréas

12h00-13h00: TP d'échographie abdominale

13h00-14h00: **Pause déjeuner**

14h00-15h00: Aspect normal et anormal des nœuds
lymphatiques

15h00-16h00 : TP d'échographie abdominale

16h00-17h30 : Exercices dirigés de reconnaissance et
description d'images normales et anormales sur base de vidéos

17h30-18h00 : Questions-Réponses / Evaluation des
compétences procédurales, QCM

Modalité de déroulement : Formation en présentiel

Modalités de transmission des connaissances :



Présentations sous forme de power point illustrées par des photos, des vidéos :

- Démonstration par le formateur des gestes
- Pratique guidée pour chaque participant

Suivi :



- Feuille de présence à signer
- Certification de formation remis en fin de session



Adaptation de la prestation aux
personnes en situation de handicap

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 44670583267
auprès du préfet de la région Grand Est.

Version avril 2026